



## 4e RENCONTRE AVENIRS

**DIMANCHE 02 NOVEMBRE 2025 - Piscine de PACY ???**

**CATEGORIE :** AVENIRS (Filles & Garçons nés en 2014 & après)

Pour être engagé, le nageur doit être en possession du Savoir Nager en Sécurité et une licence **COMPETITEUR**.

**PROGRAMME :** Ouverture des portes 14 h 00 – Début 15 h 00

50 M Papillon  
50 M Dos  
50 M Brasse  
50 M NL  
100 M 4 Nages  
Pause 10 mn  
Relais 4 x 50 M NL

TROIS EPREUVES MAXIMUM PAR NAGEUR.

Pour cette réunion de reprise au cours de laquelle les plus jeunes effectueront leur première compétition, il sera laissé le choix aux entraîneurs d'engager leurs nageurs sur trois épreuves, sans obligation de faire le 100 M 4N.

**RECOMPENSES :** Une médaille aux cinq premiers par année d'âge, au classement des 3 épreuves  
Une médaille aux trois premiers relais

**FRAIS D'ENGAGEMENT :** 2,00 € par épreuve individuelle  
4.00 € par relais

**Engagements :**

Sur **EXTRANAT**, pour le **LUNDI 27 OCTOBRE 2025**, AVANT MINUIT

**Règlement :**

par virement bancaire ou par chèque (à envoyer au secrétariat départemental, Mme CRAMBERT)

**IMPORTANT : La combi, c'est pas permis !** Le port de la combinaison est interdit à la catégorie « Avenirs » pour toutes les compétitions départementales et régionales.